



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, À L'EFFET QUE :

lors de la séance ordinaire du 17 octobre 2019, les membres du Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu ont adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020, et ce, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec.

La M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a établi son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2020 comme suit :

- | | |
|-------------------|---------------------|
| - 16 janvier 2020 | - 18 juin 2020 |
| - 20 février 2020 | - 20 août 2020 |
| - 19 mars 2020 | - 17 septembre 2020 |
| - 16 avril 2020 | - 15 octobre 2020 |
| - 21 mai 2020 | - 25 novembre 2020 |

Les séances ordinaires du Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu se tiennent aux dates susdites mentionnées, à 20 h, au siège social de la MRC, au 255 boulevard Laurier, à McMasterville.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce vingt-huitième (28^e) jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-neuf (2019).


Evelyn D'Avignon
secrétaire-trésorière